



ASSV ("Loi 1901") créée le 27 Décembre 1989

LE BULLETIN

N° 12

Chers Amis,

Membres de l'association,

Habitants de Villevieille attentifs à la préservation de notre patrimoine villageois,

L'année 2006 s'est achevée après une période de turbulences liée à l'annonce de la démission du Président de l'association, Rino Zanello.

Sa décision a été prise pour des raisons en lien avec son engagement personnel dans l'association. Il a en effet assuré son mandat avec compétence et convivialité dans un unique objectif : celui que s'est toujours fixé l'association, préserver et valoriser la richesse du patrimoine de Villevieille. Le bureau de l'association peut lui adresser au nom de tous les membres de l'A.S.S.V. ses plus vifs remerciements pour la tâche accomplie.

Assemblée Générale

Nous serons heureux de vous retrouver nombreux en début d'année 2007 pour notre assemblée générale et nous souhaitons que toutes les personnes intéressées par notre action pour le patrimoine de Villevieille nous rejoignent. Peut-être certaines d'entre-elles souhaiteront prendre des responsabilités au sein du conseil d'administration de l'association.

La date retenue pour notre assemblée générale annuelle est le :

Samedi 28 AVRIL 2007

Salle du foyer à Villevieille

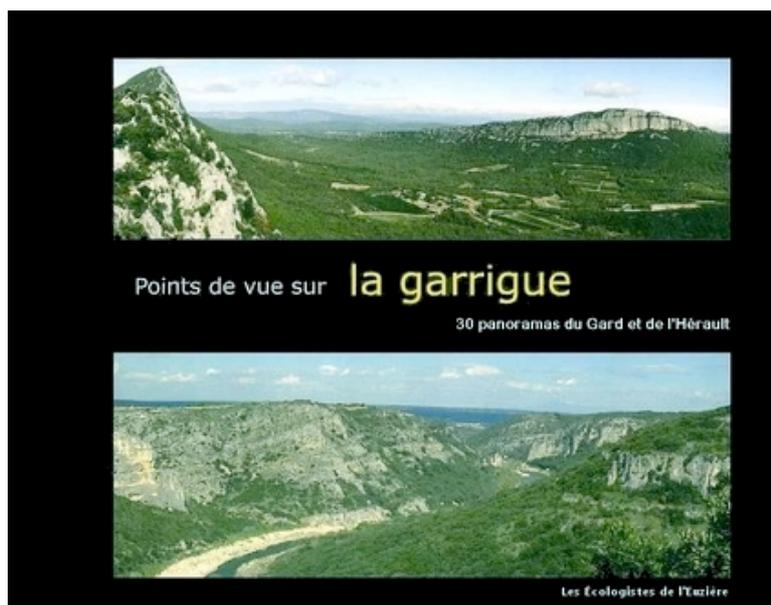
A partir de 15 heures

A l'ordre du jour :

- bilan d'activité de l'année écoulée
- rapport moral
- présentation des comptes
- questions diverses

A la suite de l'Assemblée Générale, nous avons prévu d'aborder les nouvelles questions qui se posent dans les garrigues du Gard et de l'Hérault, et en particulier dans celles de la Vaunage et du Sommiérois.

Les Ecologistes de l'Euzière viendront nous présenter à l'aide d'un diaporama leur dernière publication : "Points de vue sur la garrigue"; cet exposé nous apportera un éclairage intéressant sur les paysages des garrigues, pour mieux comprendre les évolutions et les enjeux de ces territoires dont l'avenir est en suspens ; nous espérons qu'il donnera lieu à un échange fructueux.



Sortie annuelle sur le site du Pont du Gard



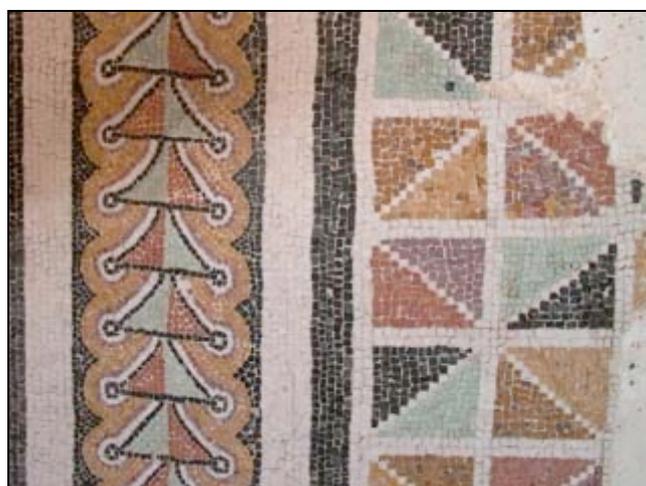
La sortie annuelle 2006, organisée par Rino Zanello, a eu lieu le 13 mai sur le site du Pont du Gard.

Elle a eu un réel succès puisqu'elle a rassemblé une cinquantaine de personnes transportée en bus depuis Villevieille.

La journée a consisté à la visite du Musée du Pont du Gard et du monument lui-même. Le déjeuner convivial pris en la circonstance qui est désormais une habitude très appréciée a permis de resserrer les liens et de mieux se connaître.

L'exposition archéologique

Une exposition archéologique des divers objets trouvés à Villevieille lors des fouilles du quartier des Terriers ou chez les particuliers depuis un siècle a été organisée par un partenariat entre la commune de Villevieille, le musée archéologique de la ville de Nîmes et la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Cette exposition s'est installée dans les locaux prêtés du château de Villevieille. Elle a attiré de très



nombreux visiteurs et a contribué à prouver, une fois de plus, l'importance patrimoniale et historique de Villevieille et l'intérêt porté par nos concitoyens.

Une plaquette réalisée principalement par Marie-Laure Hervé, Bertrand Houix et Martial Monteil, l'archéologue en charge des fouilles des Terriers, a été distribuée : elle présente un *digest* sur le passé antique de Villevieille et sur les fouilles archéologiques effectuées. Un projet encourageant d'aménagement du quartier en « aire de loisirs incluant un jardin archéologique » y est évoqué, en complément de la partie sud qui accueille l'extension du cimetière. Ce projet ne peut que recevoir

l'assentiment de l'association qui milite depuis la découverte du site pour une préservation de cet espace révélateur du patrimoine antique de la commune.

Cette perspective ne doit pas nous faire oublier également qu'un autre témoin encore plus ancien et souvent méconnu du patrimoine de Villevieille existe ; il a même donné son nom à une civilisation agricole de la préhistoire mondiale, le *Fontbuxien*¹ : c'est le site de Fontbousse datant de l'âge de cuivre, qui méritera lui-aussi une valorisation à sa mesure, à l'instar du site de Cambous.

Deux photos des sites de Fontbousse (à gauche) et de Cambous (à droite)



Nous avons déjà mentionné l'importance que nous attachions à ce site. Nous réitérons notre souhait de voir ce site mis en valeur, voire exploité, sous le contrôle des services officiels de l'archéologie, en accord avec ses propriétaires et gestionnaires actuels.

Les journées du patrimoine

L'intérêt des habitants de notre commune et aussi d'ailleurs pour notre patrimoine s'est également manifesté lors des journées du patrimoine pendant lesquelles près de 200 personnes sont venues visiter la tour de l'horloge et l'église et ses tableaux.

Tout ceci confirme la portée de l'action menée depuis une vingtaine d'années par notre association !



¹ Civilisation type : le fontbuxien (Fontbousse, Villevieille, Gard) ; découverte vers 1940 et appelée civilisation des pasteurs des plateaux : maisons en pierres sèches, rectangle arrondi, murs 1,50 m de haut, toit en bois à 2 pentes ; vases carénés ou sphéroïdes, décorés de cannelures ; colliers en perles de cuivre ; statues-menhirs aux flancs côtelés, avec des faces stylisées (hommes, chouettes)

Le PLU, l'aménagement de Pondres, le projet de lotissement du terrain de la Costorelle...

Nous avons pour l'instant assez peu de nouvelles de l'avancée du PLU (ou Plan Local d'Urbanisme) de Villevieille, ni du projet de lotissement du terrain de la Costorelle.

Le dernier bulletin municipal de janvier 2007 fait état, à propos du PLU, d'une "réunion avec les personnes publiques" et d'un "projet qui pourra être arrêté". Qu'en est-il précisément de l'avancée de cette démarche entreprise depuis 2002 et y aura-t-il une concertation avec la population ?

Rappelons-nous que les lois "Solidarité et Renouvellement Urbain" (SRU) et "Urbanisme et Habitat" (UH) préconisent une urbanisation harmonieuse, respectant les paysages, l'environnement et la qualité de vie, et recommandent notamment de renforcer la densité de l'habitat plutôt que sa dispersion. Et selon les informations du SCOT, le sud du Gard devrait accueillir 50 000 nouveaux habitants dans les 10 prochaines années...

On peut s'interroger sur le développement d'un nouveau pôle d'urbanisation autour de Pondres, avec un supermarché sans galerie commerciale (pour l'instant !) et une zone pavillonnaire qui crée une nouvelle zone de fixation de population. Nous risquons dans quelques années, probablement plus rapprochées qu'on ne le pense, de voir un tissu urbain pavillonnaire se développer le long de

Villevieille

Midi Libre - 30 janvier 2007

Le champ du cyprès est devenu le lotissement de la Source

Les anciens l'appelaient le champ du cyprès, il porte désormais le nom de lotissement de la Source. Cet espace a en effet été rapidement urbanisé par quelque vingt-cinq maisons qui s'alignent de chaque côté de rues bien dessinées. Un seul lot reste à bâtir. Mais les engins de terrassement qui ont effectué les travaux ont mis à mal les racines du pauvre cyprès.

Il a résisté jusqu'au bout de ses forces mais ne recevant plus suffisamment de sève, a fini par succomber après de long mois d'agonie. On s'habitua malgré tout à sa silhouette devenue squelettique, mais devenu dangereux par sa fragilité, il vient d'être battu, laissant une souche tailladée et un grand espace vide. La source romaine, orpheline de son protecteur, privée du chant des oiseaux qui se perchaient



sur ses branches, paraît bien triste désormais et les maisons qui l'entourent, arrogantes de jeunesse, n'en paraissent que plus intruses.

Les riverains, émus, souffrent de son absence et le cherchent toujours des yeux

comme l'on fait lors de la disparition d'un être cher.

Ce témoin du passé, que les bugadières savaient en se rendant au lavoir ou en remontrant pliées sur leur brouette de linge, n'est plus. •

l'ancienne route nationale, entre Pondres et le quartier de la Métairie, alors que cet espace devrait théoriquement rester agricole...

Dans cette situation où les constructions sont disséminées sur tout le territoire de la commune, que restera-t-il dans une décennie des espaces agricoles et naturels qui font la qualité de vie de Villevieille et le caractère de ses paysages ? La nostalgie, comme dans l'article ci-contre ?

Les informations au sujet du permis de construire du supermarché Champion semblent contradictoires. Le dossier de permis de construire aurait été examiné lors de la dernière réunion du Conseil Municipal de Villevieille, alors qu'il est fait état d'une discussion toujours en cours

dans le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal de Sommières paru dans l'édition du Midi Libre du 16 février 2007 : "[...] Le dossier Champion est toujours en discussion, permis de construire et permis de démolir allant de pair [...]". Et le permis de démolir n'a semble-t-il pas été accordé...

Quoi qu'il en soit, nous rappelons que l'implantation est située aux abords du site inscrit du château de Pondres. Une intégration paysagère de la nouvelle surface commerciale doit de ce fait être impérativement réalisée, d'autant qu'il est fort probable qu'une station-service soit installée.



Le projet de lotissement du terrain de la Costorelle est en suspens, mais n'est certainement pas stoppé. Cet espace recèle de nombreux vestiges gallo-romains, comme en témoigne le fragment de mosaïque ci-contre trouvé sur le terrain de la Costorelle. Nous rappelons que le lotissement prévu de 8 villas voire plus, dégradera fortement le patrimoine et l'environnement de cette zone, qu'il aura très certainement des répercussions en matière d'écoulement des eaux et qu'il perturbera sensiblement la qualité de vie du voisinage et la circulation autour du centre historique, sans parler des dommages probables aux constructions anciennes riveraines engendrés par le charroi des chantiers.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et la loi Urbanisme et Habitat (UH) en quelques mots ...

Ces deux lois de décembre 2000 (SRU) et de juillet 2003 (UH) donnent aux citoyens et aux élus les moyens de construire une approche d'ensemble cohérente à l'échelle des agglomérations et des territoires par des projets d'aménagement globaux.

La Loi SRU réoriente l'aménagement du territoire vers une gestion plus équilibrée entre espaces urbains, naturels et ruraux. La place primordiale des espaces ruraux, agricoles et forestiers, est ainsi clairement affirmée dans l'organisation de l'espace ; la prise en compte du paysage est l'un des objectifs affichés :

- "[...] une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux, la maîtrise des besoins de déplacement et de la circulation automobile, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des écosystèmes, des espaces verts, des milieux, sites et paysages naturels ou urbains [...]".

Le PLU : qu'est ce que c'est ?

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document de planification de l'urbanisme communal ou intercommunal qui remplace le plan d'occupation des sols (POS). Le PLU traite de la totalité de l'espace communal. Sur la base d'un diagnostic approfondi du territoire communal, il régleme l'aménagement de la commune en divisant l'espace en plusieurs zones : U (zone urbaine), AU (zone à urbaniser), A (zone agricole), N (zone naturelle et forestière).

Ces zones sont représentées sur une carte et font l'objet d'un certain nombre de dispositions réglementaires applicables : par exemple types d'occupation ou d'utilisation du sol, voirie, desserte par les réseaux, implantation des constructions, C.O.S., etc....

Le diagnostic doit par exemple analyser finement les questions relatives à la préservation des espaces agricoles et naturels, la prévention de l'urbanisation linéaire le long des voies existantes, la préservation de l'environnement et des paysages, etc...

Enfin, une très large concertation doit être mise en place en amont de l'élaboration du PLU, afin de recueillir les avis de la population.

L'aménagement du centre ancien, du nouveau cimetière et la rénovation du temple

La rénovation du temple et l'aménagement du nouveau cimetière ont été engagés. L'aménagement du mur d'enceinte du cimetière côté chemin des Terriers, ainsi que de la partie située contre l'ancien rempart de l'oppidum sont assez réussis. Ces équipements sont aptes à monter l'exemple des aménagements paysagers nécessaires autour du centre ancien, et contrastent avec quelques constructions récentes.

Le dernier bulletin municipal de janvier 2007 fait également état du lancement du projet de réhabilitation du centre ancien, ce que nous ne pouvons qu'encourager. L'état de dégradation des rues, malgré le récent resurfaçage de certaines d'entre-elles, le demande. En effet, outre qu'il dépare la qualité d'un site réputé qui accueille de nombreux visiteurs, il est particulièrement inconfortable pour tous les riverains et les promeneurs.

Villevieille Midi Libre

Restauration du temple



Michel Forner à l'oeuvre.

La restauration intérieure du temple va entrer dans sa phase finale. Michel Forner vient de terminer le carrelage. Les dalles en terre cuite, formant une allée centrale et disposées en diagonale sur les côtés, mettent en valeur la couleur saumon des murs. Il reste à disposer les spots. Le bâtiment sera ensuite prêt à recevoir le mobilier. ●

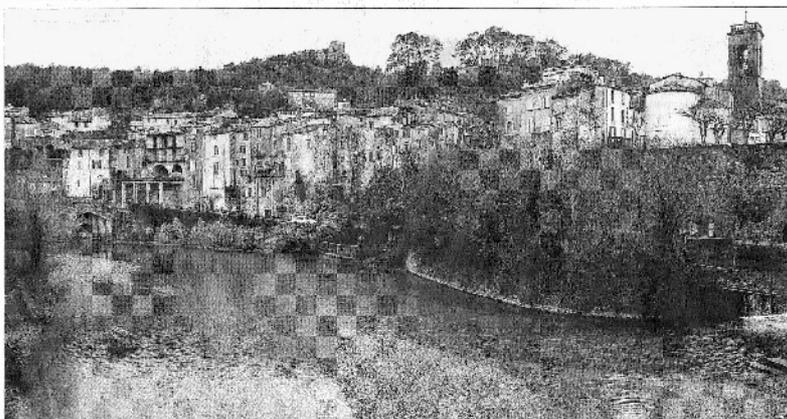
Vendredi 16 février 2007

La préservation du patrimoine, une préoccupation partout présente

Les habitants de nombreuses communes du Gard restent vigilants sur la préservation de leur patrimoine et cherchent à éviter une dénaturation de leurs paysages et de leur qualité de vie au profit d'une urbanisation anarchique ou non réfléchie. C'est par exemple le cas à Sauve, où l'implantation d'un supermarché serait de nature à détériorer le paysage de la cité médiévale. Un certain nombre de ses habitants, qui ne sont pas forcément opposés au projet commercial, contestent son installation dans la zone de protection du patrimoine architectural.



L'icône de la BD au secours de Sauve la médiévale



→ Un projet de supermarché provoque une polémique dans la cité gardoise

→ Une pétition et une campagne d'affichage dénoncent l'atteinte au paysage

→ Le porte-parole des opposants n'est autre que Robert Crumb, le célèbre dessinateur américain

RÉGION

Photo William TRUPPY

Libre 13 janvier 2011

Voilà bien l'affaire qui agite, depuis un mois, le landerneau de Sauve. Un écrin médiéval, sur la route des Cévennes, à l'architecture qui dégouline de charme jusque dans le Vidourle où se mire la belle cité. Deux milliers d'habitants et un village qui s'enorgueillit de compter vingt-quatre nationalités, des artistes et des célébrités.

Là, il y a quelques mois, apparaît un projet commercial. Un habitant, élu de surcroît, louerait son terrain, au bas du village, dans la zone de protection du patrimoine architectural de la commune, en vue de l'installation d'un supermarché ED de 1 200 m².

Un collectif citoyen d'une trentaine de personnes monte au créneau, criant à l'atteinte au paysage. « On n'est pas contre le supermarché, mais on ne le veut pas là ! » explique Patrice Cavalier, élu démissionnaire, porte-parole de *Sauvons Sauve*. Dévalorisation du patrimoine, menace pour les commerces locaux, mal-bouffe et « mac-job » sont dénoncés par la troupe qui recueille cinq cents signatures sur une pétition.

La réédition du livre de Pierre Hinnen « à propos de Villevieille »

Le livre de Pierre Hinnen « à propos de Villevieille » est épuisé. L'association va le rééditer dans les mois qui viennent afin que cet ouvrage puisse de nouveau être disponible dans les librairies de la région.